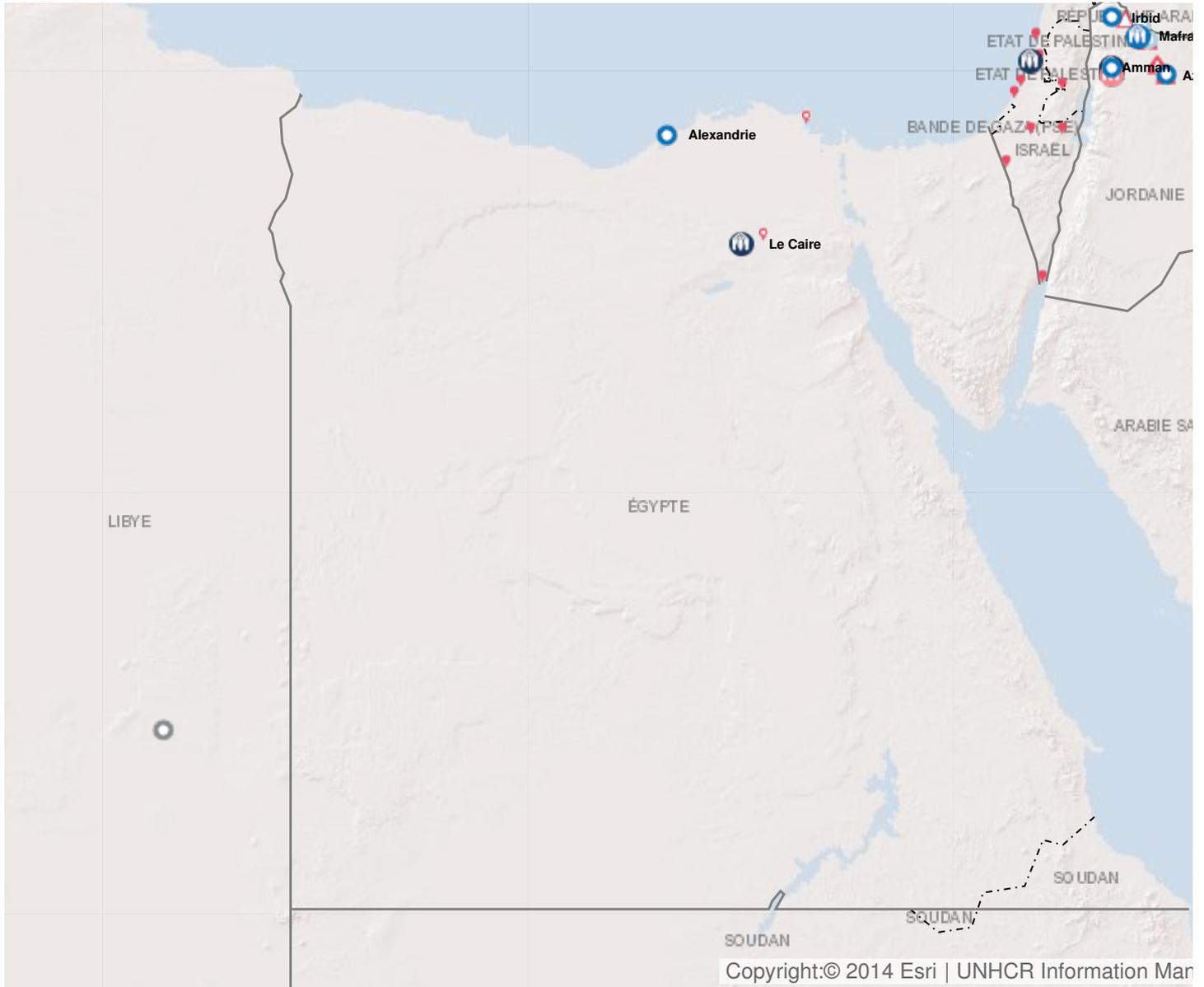


Résumé du plan 2018

Généré le 19/12/2017

Opération: Égypte



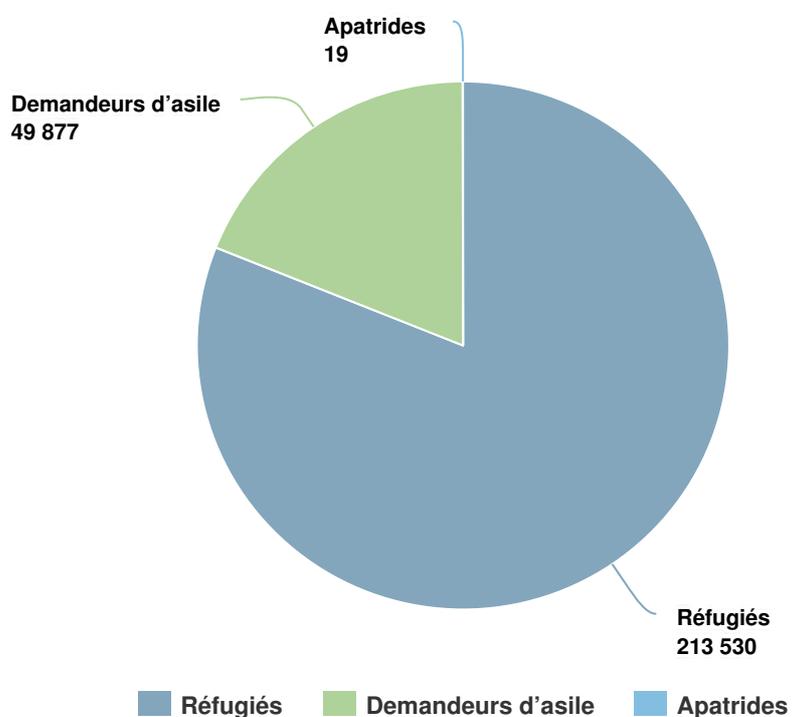
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 5% EN 2016

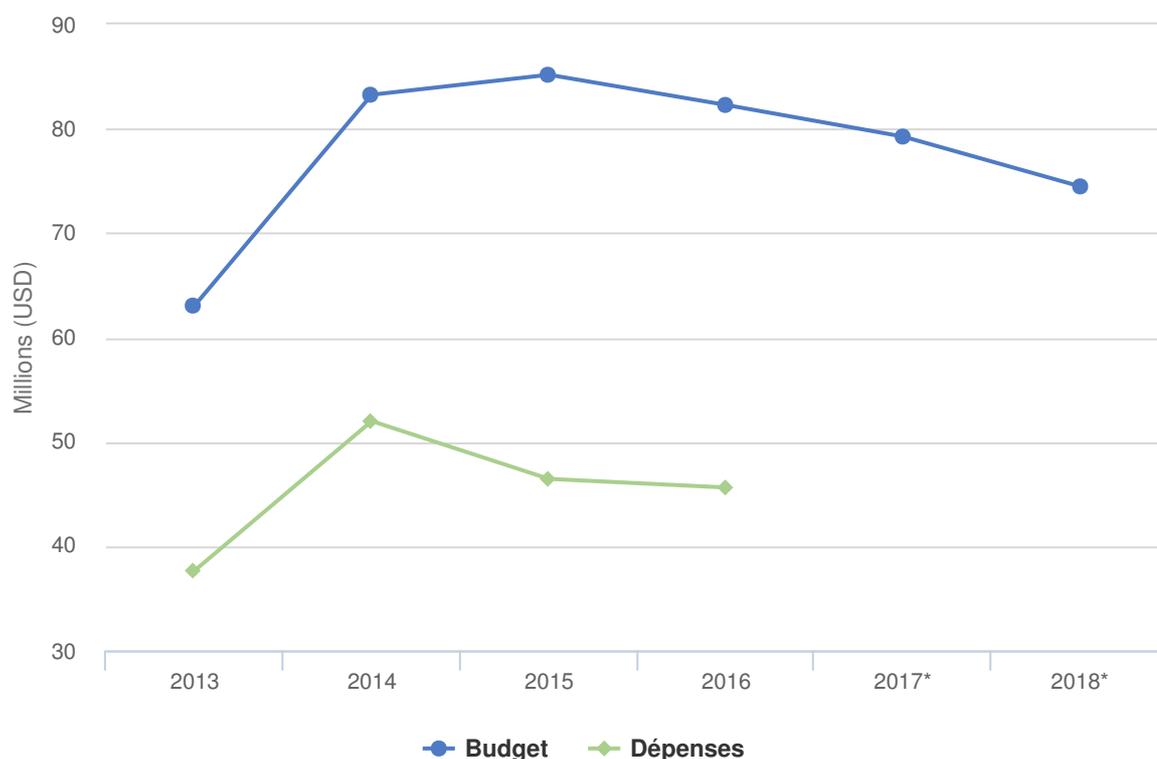
2016 263,426

2015 250,697

2014 261,741



Budgets et Dépenses - Égypte



Plan Overview

Chiffres clés pour 2018 :

- 170 000 consultations de soins de santé primaires seront appuyées
- 31 000 élèves des écoles primaires et secondaires recevront des bourses d'études
- 15 000 ménages recevront des allocations en espèces à usage multiple
- 7 000 réfugiés verront leur dossier présenté en vue de la réinstallation, si des quotas sont disponibles
- 400 réfugiés et demandeurs d'asile bénéficieront d'une aide juridique

Environnement de travail

L'Égypte accueille des réfugiés et demandeurs d'asile originaires de plus d'une soixantaine de pays, notamment d'Érythrée, d'Éthiopie, d'Iraq, de la République arabe syrienne (Syrie), de Somalie, du Soudan, du Soudan du Sud et du Yémen. Un nombre accru de personnes, en particulier de Syriens, s'est adressé au HCR pour être enregistrées en 2017, ce qui représente une augmentation de 44 pour cent pour le premier semestre comparé à la même période de l'année précédente. Les réfugiés et demandeurs d'asile vivent dans les zones urbaines, aux côtés des communautés locales. Le taux élevé d'inflation a eu des répercussions négatives sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, en accentuant leur vulnérabilité et leur dépendance de l'assistance. L'obligation d'être en possession d'un visa pour les Syriens, la courte durée des permis de séjour, et la longueur des procédures de renouvellement constituent les principaux obstacles rencontrés par les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Le HCR assume les responsabilités fonctionnelles de tous les aspects de l'enregistrement, l'octroi de documents d'identité et la détermination du statut de réfugié. L'Égypte accorde aux réfugiés et demandeurs d'asile de toutes les nationalités l'accès aux soins de santé primaires et secondaires. Le Gouvernement a aussi autorisé les enfants soudanais et syriens à s'inscrire dans les écoles publiques. Le HCR collabore avec les autorités pour améliorer

l'accès et la qualité de l'enseignement et des soins de santé dans le système public pour les réfugiés et demandeurs d'asile de toutes les nationalités, et il fournit un appui aux autorités compétentes.

Le HCR travaille étroitement avec le Gouvernement et ses partenaires, agences des Nations Unies, et ONG, pour fournir une protection et assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile. La réponse aux réfugiés est coordonnée à travers le Groupe de travail interorganisations (*IAWG*), dirigé par le HCR.

Principales priorités

En 2018, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Préserver l'espace de protection, l'accès élargi à l'asile et la prévention du refoulement ;
- Délivrer des documents sur l'asile et plaider auprès du Gouvernement sur les permis de résidence, notamment pour une prolongation de leur durée ;
- Mettre en œuvre le processus commun d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié et préserver l'intégrité du régime d'asile ;
- Participer activement aux questions relatives aux mouvements mixtes avec tous les partenaires, répondre aux difficultés que créent les mouvements secondaires et la détention des personnes participant à des mouvements mixtes ;
- Accorder la priorité aux interventions de protection des personnes vulnérables, comme les enfants et les victimes de violence sexuelle et de genre ;
- Mener des interventions en espèces, à titre de principale réponse aux besoins essentiels des réfugiés ;
- Élargir l'accès aux services nationaux de santé et d'éducation et en améliorer la qualité dans les institutions publiques qui assurent des services aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et à la communauté hôte ;
- Rechercher des solutions durables, comme la réinstallation et le rapatriement volontaire ;
- Améliorer la coordination et le partenariat avec le Gouvernement, les institutions étatiques et d'autres partenaires.

Budget 2018 initial - Égypte | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Environnement de protection favorable		
Instruments internationaux et régionaux	610,359	610,359
Cadre juridique et politique	547,692	547,692
Aide juridique et recours judiciaires	645,692	645,692
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1,173,051	1,173,051
Sous-total	2,976,794	2,976,794
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	92,333	92,333
Enregistrement et établissements des profils	578,692	578,692
Procédures de détermination du statut de réfugié	79,333	79,333
Documents d'état civil	1,000,384	1,000,384
Sous-total	1,750,743	1,750,743
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Prévention et interventions liées aux VSS	1,652,051	1,652,051
Risques de détention arbitraires	870,359	870,359
Protection des enfants	1,794,161	1,794,161
Sous-total	4,316,571	4,316,571
Besoins de base et services essentiels		
Santé	7,832,099	7,832,099
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	32,903,410	32,903,410
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,057,692	1,057,692
Éducation	14,261,601	14,261,601
Sous-total	56,054,802	56,054,802
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	1,192,692	1,192,692
Autosuffisance et moyens d'existence	3,102,051	3,102,051
Sous-total	4,294,743	4,294,743
Solutions durables		
Retour volontaire	112,333	112,333
Réinstallation	543,549	543,549

	Pilier 1	Total
	Programme pour les réfugiés	
Sous-total	655,883	655,883
Appui à la logistique et aux opérations		
Gestion des opérations, coordination et appui	4,419,118	4,419,118
Sous-total	4,419,118	4,419,118
Budget 2018 initial	74,468,653	74,468,653
